RCS : NANTES
Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 01264
Numéro SIREN : 793 255 308
Nom ou dénomination : ABCS

Ce dépôt a été enregistré le 15/02/2024 sous le numéro de dépôt 4359

bakertilly

Déposé au Greffe
le 06 FEV. 2024
sous le N° 13359
RCS N° 13B1264

EURL ABCS

Activités des sociétés holding

10 Rue Auguste et Louis Lumière
ZI Seiglerie 1
44270 MACHECOUL-SAINT-MEME

Siret : 79325530800017

Etats Financiers

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Certifié conforme à l'original

EURL ABCS

Etats Financiers
Exercice du 01/01/2022
au 31/12/2022

Etats Financiers

bakertilly

Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	315 975		315 975	315 975
Créances rattachées aux participations	338		338	338
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**316 313**		**316 313**	**316 313**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	6 253		6 253	756
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**6 253**		**6 253**	**756**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**322 566**		**322 566**	**317 068**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

Bilan Passif

	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	40 000	40 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	4 000	4 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	154 007	115 086
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	35 865	38 921
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	**233 872**	**198 007**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total II		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes diverses (3)	56 387	55 487
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	907	900
Dettes fiscales et sociales		820
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	31 400	61 855
Produits constatés d'avance (1)		
Total IV	**88 693**	**119 061**
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I à V)	**322 566**	**317 068**

(1) Dont à plus d'un an (a)		30 920
(1) Dont à moins d'un an (a)	88 693	88 141
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) Al'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de Résultat

	31/12/2022	31/12/2021
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)		
Chiffre d'affaires net		
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
Autres produits		
Total I		
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	1 189	1 094
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements	1 335	1 090
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges		
Total II	**2 524**	**2 184**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**-2 524**	**-2 184**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	39 875	43 500
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièrers de placement		
Total V	**39 875**	**43 500**
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	1 486	2 395
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	**1 486**	**2 395**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**38 389**	**41 105**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	**35 865**	**38 921**

Compte de Résultat (suite)

	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	**39 875**	**43 500**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**4 010**	**4 579**
BENEFICE OU PERTE	**35 865**	**38 921**
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	39 875	43 500
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

ABCS
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 40 000 €UROS
10 AVENUE DES FRERES LUMIERE
ZI DE LA SEIGLERIE
44270 MACHECOUL-SAINT-MÊME
RCS NANTES 793 255 308

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois,

Le trente juin à 18 heures,

Au siège social à MACHECOUL-SAINT-MÊME,

Madame FOUCAULT Séverine, demeurant 1 La Grande Rue – 44580 FRESNAY EN RETZ,

Propriétaire de la totalité des 4 000 parts sociales de 10 euros composant le capital social de la société SARL ABCS,

Associée unique et seule gérante de ladite Société,

1. **A préalablement exposé ce qui suit :**

En sa qualité de gérante de la Société, Madame Séverine FOUCAULT, associée unique a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat) de l'exercice social clos le 31 décembre 2022.

2. **A pris les décisions suivantes :**

- **Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022,**
- **Affectation du résultat de l'exercice,**
- **Conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce**
- **Questions diverses**

PREMIERE DECISION

L'associée unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

L'associée unique prend acte que les comptes annuels de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le résultat de l'exercice s'élevant à 35 864,99 euros de la manière suivante :

- Autres réserves35 864,99 euros

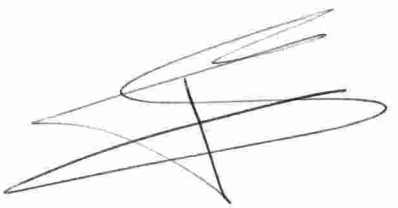
Conformément à la loi, l'Associée unique prend acte qu'aucun dividende n'a été mis en paiement depuis la constitution de la Société.

TROISIEME DECISION

L'associée unique précise qu'en application de l'article R.223-26 du Code de commerce, les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce seront portées au registre des décisions de l'associée unique en annexe au présent procès-verbal.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Madame Séverine FOUCAULT



bakertilly

CB 45,02 €

ARRIVE LE
- 8 FEV. 2024
GREFFE TRIBUNAL

Bureau Machecoul
ZI de la Seiglerie 2
3 rue Clément Ader
BP 60007
44270 Machecoul - St-Même

T : +33 (0)2 40 78 50 10

machecoul@bakertilly.fr
www.bakertilly.fr

NCL/ISA/

GREFFE du Tribunal de Commerce
Immeuble Rhuys – BP 86209
Quai François Mitterrand N°2 bis
44262 NANTES CEDEX 2

Machecoul-Saint-Même,
Le 7 février 2024

SARL ABCS
RCS NANTES N°793 255 080 0017

Maître,

Nous avons envoyé par voie postale les comptes annuels de la SARL ABCS début juillet 2023 mais ceux-ci n'ont pas été reçu par vos services. Comme évoqué par téléphone auprès de vos services nous avons convenu vous renvoyer les documents pour le dépôt des comptes annuels de la société sus-visée :

- ⇨ 1 exemplaire du procès-verbal du 30 juin 2023,
- ⇨ 1 chèque de 45,02 euros en règlement de vos frais.
- ⇨ 1 Etats Financiers au 31 décembre 2022

A ce jour, le chèque de 45, 02 daté d'avril n'a pas été encaissé, vous voudrez bien nous transmettre une lettre de désistement de ce règlement. Dans le cas où les documents initiaux viendraient à être retrouvés, vous voudrez bien nous les renvoyer.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, ainsi que des pièces jointes,

Nous vous prions de recevoir, Maître, l'assurance de nos respectueuses salutations.

Nicolas COLLET
Chargé de Mission d'Expertise Comptable

EXPERTISE • AUDIT • CONSEIL

SAS Baker Tilly STREGO exerçant sous le nom commercial de Baker Tilly est membre du réseau mondial Baker Tilly International Ltd., dont les membres sont des entités juridiques séparées et indépendantes.
Siège social : 4 rue Papiau de la Verrie - BP 70948 - 49009 Angers Cedex 01 - SAS au capital de 10 519 047 Euros - R.C.S. Angers 063 200 885. Société inscrite à l'Ordre des Experts-Comptables de la Région Pays de Loire et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Ouest Atlantique.